

<b>Ecole Elémentaire LA NEUVE</b> rue neuve ; 73110 LA ROCHETTE ce.0731279u@ac-grenoble.fr tel : 04.79.25.52.97	<b>Parents d'élèves délégués</b> parentslaneuve@yahoo.fr
---	---

## COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ECOLE DU 15 JUIN 2017

<p><b><u>Les enseignants présents :</u></b> F. Briffoteau, S. Bruyere, C Chassigneux, C. Di Monte, C. Di Tommaso, F. Gencourt, C. Guillermand, C. Lachize, S. Lepelley, A. Neuenschwander, A. Orsati, A. Poutrel, C. Tonin, E. Pobel, A. Poutrel, MP. Varischetti, C. Verger,</p>	<p><b><u>Les représentants des parents présents :</u></b> C. Bonnot, M Cattani, A. Dubois, B. Labourier, S. Heritier, A. Castier <b><u>Excusés :</u></b> D. Soyer Le Thorel, L. Nivoliez, , T Morestin, J. Charpin, D. Cocq, F. Longin, D. Vogt, , N. Mercier Libretti, J. Charpin, , V. Garnier</p>
<p><b><u>Autres membres</u></b> élue de la ville : Gwenaëlle Biboud</p>	
<p><b><u>Présents :</u></b></p>	
<p><b><u>Excusés :</u></b> IEN : L. Bellay enseignant : DDEN : Michèle Duc</p>	

### 1. Approbation du dernier compte-rendu.

Le dernier compte rendu du conseil d'école du 7 février 2017 est approuvé par l'ensemble des participants.

### 2. Vie scolaire

#### - Evolution des effectifs - élèves :

A la date du conseil d'école, 335 élèves sont inscrits à l'école. A la rentrée 2018, 344 élèves sont déjà inscrits.

Les effectifs sont stables voire en légère hausse par rapport à la rentrée 2017. A la prochaine rentrée, les élèves seront répartis en 14 classes, dont une ULIS école. Les listes des classes seront affichées le vendredi 1<sup>er</sup> septembre dans l'après-midi.

La directrice organise une réunion pour les nouveaux parents d'élèves le vendredi 1<sup>er</sup> septembre à 17h30. Elle est destinée aux parents qui scolarisent pour la première fois un de leurs enfants à l'école élémentaire La Neuve. Cette réunion est importante car les enfants arrivent souvent de maternelle et entrent dans une grande école.

#### - Evolution des effectifs - enseignants :

A la date du conseil d'école, nous savons que l'équipe d'enseignants évoluera à la rentrée.

Mmes Pobel et Lepelley qui encadraient des classes avec beaucoup de dynamisme et de professionnalisme continueront leur travail dans d'autres écoles, bonne continuation à toutes les deux. Leur poste sera pourvu prochainement pour l'année 2017-2018.

Mme Boivineau a été nommée sur un autre poste. Mme Frattina la remplacera.

#### - USEP : bilan de l'année 2016-2017 :

Indiana mêmes CP : 69 enfants ont participé

Cross : Aigueblanche : 45 enfants de l'école tous niveaux

Trappeurs : 70 enfants

Départemental Ski alpin : CM1

2h à vélo : 30 enfants

Chemins de la mémoire : CM2 : 70 élèves

La vallée des défis a été annulée.

L'USEP, ça continuera donc en 2017-2018 !

#### - Projets en lien avec le projet d'école : au regard de la difficulté scolaire.

Dans le but d'améliorer la détection et la remédiation des enfants à besoins particuliers, plusieurs axes de travail ont été développés.

L'utilisation des fiches de suivi de scolarisation permet un meilleur suivi et ainsi une meilleure prise en compte des particularités de chaque élève.

Une fiche de liaison a été élaborée afin de mieux accompagner les enfants de l'ULIS lors des inclusions dans des groupes de travail (hors de leur classe). Elle sera mise en place à la prochaine rentrée scolaire.

Les conseils d'enfant ont été mis en place cette année. Ils seront reconduits l'année prochaine.

### En ce qui concerne le climat scolaire, plusieurs actions sont menées afin de permettre aux enfants de mieux vivre en collectivité.

En début d'année, un temps est consacré en classe à rédaction de règles de vie. Ensuite, les adultes accompagnent les enfants au fil des événements. Ce travail est mené dans le cadre de l'EMC (Education Morale et Civique).

Le conseil d'enfants a aussi pour vocation de discuter du climat scolaire.

Dans quelques rares cas, les enfants peuvent faire part à leur parent d'un mal être important. Ils peuvent même avoir la sensation d'être harcelés. A chaque fois, après alerte de la famille, la directrice prend un temps de « diagnostic » avec l'enfant. Ce temps est consacré à estimer les difficultés de l'enfant grâce à un outil extrait du dispositif « non au harcèlement ». A ce jour, systématiquement après, un temps de d'information des enseignants encadrants a été pris afin que chacun puisse prendre en considération l'enfant, observer pour agir en prévention et accompagner l'enfant dans ses difficultés au sein du groupe.

Un travail spécifique est également mené en classe.

Lorsque rarement, ce dispositif ne fonctionne pas, il est parfois nécessaire d'organiser des Equipes Educatives afin de permettre de travailler en concertation famille et école. Les familles peuvent être accompagnées par les parents d'élèves délégués. Le but de ces temps de concertation est de réfléchir aux aides nécessaires pour accompagner l'enfant.

Nous rappelons que dans de telles situations, il est nécessaire que l'enfant exprime ses difficultés, au moment même où le problème est rencontré.

Nous constatons parfois que les familles demandent ce qui est fait pour les élèves « agresseurs ». Nous souhaitons rappeler que les familles sont informées du travail mené avec leur propre enfant uniquement. Cependant, nous pouvons vous assurer que le travail est mené avec tous les enfants concernés ainsi que leur famille si besoin.

Conscients que ces situations douloureuses ne se résolvent pas du jour au lendemain, nous demandons à chacun des partenaires (école, famille, enfants, accompagnants) patience et vigilance.

### En ce qui concerne le conseil d'enfant, nous souhaitons vous proposer un bilan de cette 1<sup>ère</sup> année.

Dans chaque classe, 2 délégués ont été élus (une fille et un garçon) en début d'année. Les élèves ont été informés que les délégués devraient participer aux conseils d'enfants.

La directrice a expliqué les objectifs du conseil d'enfants : discuter de notre école comme un lieu de vie, réfléchir aux dysfonctionnements et envisager des solutions pour améliorer les locaux, le climat, l'organisation, ...

Ce conseil d'enfant vise à développer une prise de conscience chez les élèves, ils doivent se sentir acteurs, responsables mais aussi à l'initiative d'amélioration de leur lieu de vie.

Chaque enfant a pu s'exprimer avec une bonne qualité d'écoute entre enfant de tout niveau. Chaque point abordé a reçu des propositions. Les choix ont ensuite été faits par vote. Des élèves responsables ont également été désignés afin de piloter chaque action.

Cette année, les élèves ont décidé d'aborder plusieurs points concernant le lieu de vie mais aussi le climat.

<p><u>propreté des toilettes :</u> une campagne d'affichage a été réalisée et a permis une nette amélioration.</p>	<p><u>relations entre enfants dans la cour de récréation :</u> les gilets jaunes ont été mis en place. Leur rôle et leur mission ont été difficiles à définir. C'est un rôle difficile a tenir pour les enfants également. Mais avec du temps et des accompagnements, l'implication des enfants permettra d'améliorer les choses.</p>
<p><u>propreté de l'école :</u> des nettoyages réguliers de l'école ont été programmés. A chaque fois, la masse de déchets collectés est pesée.</p>	<p><u>zones « sport » et « calme » dans la cour :</u> une proposition de zonage a été donnée aux services techniques : <i>non encore réalisé</i></p>
<p><u>aménagements :</u> améliorations dans les WC (respect de l'intimité) : <i>réalisées par les services techniques</i> marche pour accéder au lavabo extérieur : <i>réalisée par les services techniques</i> décorer l'école : réalisation en cour par le service périscolaire marelles dans la cour de récréation : <i>réalisée par les services techniques</i> cage de foot dans la cour : <i>des cages « pop up » ont été achetées mais peu utilisées</i> achat de planchettes individuelles pour dessiner dehors. <i>Vif succès ! Utilisation respectueuse.</i></p>	<p><u>relations entre enfants dans les rangs et les couloirs :</u> Des débats ont été menés dans les classes à l'initiative d'enseignant sur le respect des autres, ... des propositions pour le périscolaire ont été transmises au service.</p>

Un temps de réflexion sera mené lors du dernier conseil d'enfant sur le rôle de camarade pour la prévention et l'accompagnement des situations de harcèlement.

Comme pour les autres conseils, je demanderai à chaque classe, les points à aborder, j'afficherai un ordre du jour et les classes pourront mener un travail de réflexion avant le conseil.

#### Bilan général de l'année 2016-2017 :

Nous tenons à souligner la richesse des activités menées tout au long de l'année. Grâce aux nombreuses infrastructures mises à disposition par la municipalité (gymnase, dojo, mur d'escalade, piscine, stade, médiathèque, salle polyvalente, ...) ainsi que grâce aux subventions versées par la mairie, le conseil général et l'aide importante du Sou des écoles, les élèves de l'école ont eu une année riche d'expériences : sportives, culturelles, classes découvertes et autres sorties patrimoine.

Merci à tous nos financeurs ! Merci à l'équipe d'enseignants pour le travail engagé, le dynamisme et la bonne humeur qui habite l'école.

Merci également à tous nos bénévoles et partenaires, c'est aussi grâce à eux que toutes ces activités sont menées.

Nous souhaitons remercier particulièrement le service périscolaire avec qui les relations sont quotidiennes. L'équipe est très investie auprès des enfants et contribue à l'amélioration de notre lieu de vie : fresques en cours de réalisation.

Nous souhaitons également remercier les parents d'élèves qui nous font confiance, qui apprécient l'investissement de chacun des enseignants auprès de leurs élèves et qui s'investissent à nos côtés.

Merci enfin aux élèves qui rendent notre école bien vivante !

Nous vous donnons rendez-vous demain (V15/06) pour la chorale des élèves suivie de la kermesse du Sou des écoles.

### 3. Le cadre de vie

#### a. Travaux et réalisation

Nombreux sont les travaux et investissements que la commune réalise dans nos locaux. Merci !  
Merci également aux services techniques et aux agents d'entretien qui font de notre école un lieu de vie agréable.

Quelques points réalisés cette année :

Réfection des portes donnant sur l'extérieur, installation des vidéoprojecteurs et des câbles, mise au norme des salles : le mur recouvert de moquette a été refait.

Quelques points en attente :

Les vidéoprojecteurs : l'interactivité n'est toujours pas fonctionnelle. La directrice doit prendre contact avec BSO.

Les peintures des classes mériteraient d'être refaites. D'autant plus qu'un des murs de chaque classe est tout neuf !

Les stores sont un vrai problème car la température des classes est rapidement insupportable.

La mise en place d'une climatisation est-elle envisageable ?

#### b. PPMS

Cette année, nous avons réalisé 3 exercices incendie. Ces exercices sont maintenant des routines pour toute l'équipe et nous envisageons que quelques exercices soient réalisés avec la mise en place de fumigènes (en lien avec les pompiers) pour provoquer des perturbations.

Nous avons également réalisé un exercice « alerte intrusion » avec une mise en sécurité dans les classes et une évacuation sur le plateau sportif. Il en est ressorti que la chaîne d'alerte n'est pas satisfaisante. Des réflexions ont été engagées. A ce jour, nous fonctionnons avec une chaîne d'alerte téléphonique et de proximité.

### 4. Questionnement concernant le sondage et les suites de celui-ci.

#### Question des parents :

« Concernant le sondage, simplement les gens se questionnent sur les suites de celui-ci. »

Le sondage sur les rythmes scolaires a pour vocation d'informer tous les parents du décret qui est envisagé par le nouveau gouvernement mais aussi de recueillir leur avis afin que la municipalité connaisse la position des parents si une décision doit être prise rapidement.

La directrice donne les indications connues concernant le calendrier :

Parution prévue du décret : le 21/06

Envoi d'un courrier conjoint municipalité et conseil d'école avant le 29/06.

#### Elle propose qu'un vote soit effectué à main levée.

« Qui souhaite qu'une modification de la semaine scolaire soit envisagée dès la rentrée 2017 ? »

#### 11 Voix

Qui ne souhaite pas de modification de la semaine scolaire à la rentrée 2017 ?

#### 3 voix

Qui s'abstient ?

#### 8 ne s'expriment pas

La majorité souhaite que la semaine scolaire soit modifiée dès la rentrée 2017. Un conseil des maîtres sera organisé afin de réfléchir aux horaires envisagés et de les fixer en cohérence avec les écoles maternelles.

Il faut réunir un conseil d'école extraordinaire, il sera réuni le lundi 26 à 18h30.

Suite à ce conseil d'école, un courrier conjoint municipalité et école pourra être adressé au DASEN pour demander la modification de l'organisation de la semaine scolaire. La CDEN devrait se réunir le 29/06 pour étudier et répondre à chacune des demandes.

### 5. Cantine et périscolaire

Question des parents :

**« je reste sur ma faim quant à la réponse apportée sur la qualité de la cantine, tous les parents avec qui j'en parle reconnaissent la médiocrité des repas d'où le manque d'envie des enfants... Mais il faudrait que chacun fasse un écrit à la mairie... A quoi sert notre présence au conseil d'école ? A titre personnel, je pense qu'il est urgent que la mairie envisage la création d'une cantine, nous ne verrons pas aboutir sa construction, mais les suivants si »**

La qualité des repas servis aux enfants des 3 écoles n'a pas fait l'objet de remarques négatives au cours de l'année 2016-2017 contrairement à certaines années précédentes. Le choix du nouveau fournisseur de repas s'est porté vers une enseigne connue « leader de la restauration collective en France ». Les premiers à communiquer sur la qualité des repas sont les agents de cantine ainsi que les animateurs qui mangent les mêmes repas que les enfants. Nous n'avons pas de retour négatif de leur part.

Certains représentants de parents d'élèves étaient allés manger avec les élèves l'année dernière. Cette année, ce sont 3 élus ainsi que 2 représentants de la mairie qui sont allés goûter les repas du nouveau fournisseur directement à l'école La Neuve avec les élèves au mois de décembre 2016. Ils ont également goûté le repas de substitution car il y a eu un problème de livraison le jour J. Les adultes ont trouvé que le repas était bon et que l'aspect, la texture ainsi que le goût des aliments correspondaient au menu annoncé. La présence des représentants de parents d'élèves au conseil d'école permet de nous faire remonter des remarques d'ordre général, mais s'il y a des enfants qui n'aiment vraiment pas les repas servis, il faut que les parents se rapprochent du service périscolaire, le mieux étant par courrier ou par mail, afin que le message parvienne également au fournisseur de repas.

Concernant la question de création d'une cantine, la municipalité a mis au budget 2017 une somme permettant de lancer une étude pour la construction d'une nouvelle cantine propre à l'école La Neuve afin que tous les enfants puissent manger sur place. Par contre, l'étude se porte sur la création d'un bâtiment cantine et non d'une cuisine centrale, les repas seront toujours fournis par un prestataire.

## **6. Sécurité des enfants :**

Parking :

Question des parents :

**Une remarque de circulation et de bon sens : il y a encore des parents qui descendent de voiture au « drive » derrière le gymnase, dans le but d'aider leurs enfants à descendre de voiture ou sortir le cartable du coffre : pourquoi ces parents ne se garent-ils pas sur le parking dans ce cas pour faciliter la fluidité de cet accès rapide ?**

Lors de la mise en place du dépose minute, une communication a été faite auprès de tous les parents de l'école et la police municipale était présente matin et soir pour redonner des consignes et veiller au bon fonctionnement. Depuis, en début de chaque année scolaire, la même communication est faite à chaque parent des nouveaux CP et la police municipale essaie d'être présente de façon régulière.

Ils ont effectivement constaté que certains parents dont le véhicule est équipé de la sécurité enfant devaient descendre de voiture. Tant que le parent ne reste pas sur l'aire de dépose-minute jusqu'à ce que son enfant soit rentré dans l'enceinte de l'école, l'idée du dépose minute est respectée. Par contre, s'il souhaite attendre que son enfant soit dans l'école, il est préférable d'utiliser le parking afin de ne pas gêner les autres parents qui ne font que déposer leur enfant.

Fenêtres à occulter

Question des parents :

« seulement un parent à suggérer l'occultation des fenêtres donnant sur rue »

Les fenêtres des salles de classe du bas sont déjà occultées par un film à effet miroir. Nous ne constatons pas de gêne, personne ne « surveille » ce qui se passe dans les classes depuis la rue. Nous y sommes cependant vigilents.

Cendriers aux abords de l'école :

Un manque de civisme est déploré sur l'ensemble de la commune.